



8.9.2011

COMMUNICATION AUX MEMBRES

(007/2011)

Question pour l'heure des questions en commission 001/2011
posée conformément à l'article 197 du règlement
par Linda McAvan et Christel Schaldemose

Objet: Perturbateurs endocriniens et effets des cocktails

Le quatrième rapport de mise en œuvre sur la stratégie communautaire concernant les perturbateurs endocriniens (COM(1999) 706)¹ a été publié en août 2011 (SEC(2011) 1001). En 2009, la Commission avait commandé une étude externe sur les dernières informations disponibles à propos des perturbateurs endocriniens afin de disposer d'une base pour i) la mise au point de critères scientifiques pour l'identification des perturbateurs endocriniens, et ii) l'examen et la possible révision de la stratégie communautaire. Un rapport intermédiaire a été publié en janvier 2011², et le rapport final est attendu au second semestre 2011.

- *Quels sont les résultats et l'état d'avancement des travaux réalisés jusqu'à présent à propos des produits chimiques perturbateurs endocriniens, en particulier concernant l'établissement de critères scientifiques pour déterminer les propriétés de perturbation endocrinienne des produits chimiques?*
- *Quels progrès la Commission a-t-elle accomplis dans l'élaboration de recommandations sur la manière de lutter contre l'effet des «cocktails chimiques»,*

¹ Pour un aperçu, voir: http://ec.europa.eu/environment/endocrine/index_en.htm.

² http://ec.europa.eu/environment/endocrine/documents/summary_state_science.pdf

composés de différentes substances, demandées par le Conseil des ministres de l'environnement en décembre 2009¹?

¹ Effets de la combinaison de produits chimiques – Conclusions du Conseil du 22 décembre 2009 - document 17820/09 - <http://register.consilium.europa.eu/pdf/fr/09/st17/st17820.fr09.pdf>